



Les trois mains qui forment un triangle équilatéral représentent les trois pays participants – le Canada, les États-Unis et le Mexique – et symbolisent l'action concertée, la coopération et l'engagement envers les objectifs communs de tous les partenaires en santé et sécurité au travail. Les trois côtés correspondent au partenariat des trois pays dans le cadre de cette action concertée en santé et sécurité au travail, ainsi que tous les partenariats tripartites entre les entreprises, la main-d'œuvre et les gouvernements. Les mains liées illustrent l'aide et la coopération à de nombreux niveaux – depuis les relations interpersonnelles en milieu de travail jusqu'aux échanges internationaux.

L'image de marque de la Semaine nord-américaine de la sécurité et de la santé au travail (SNASST) se reconnaît partout en Amérique du Nord et dans le monde. La façon dont elle est utilisée est donc importante. L'objectif de la SNASST est d'attirer l'attention des employeurs, des employés, des partenaires et du public sur l'importance de la prévention des blessures et des maladies au travail, à la maison et dans la collectivité.

Cet objectif vise à :

- améliorer l'attitude à l'égard de la sécurité;
- mieux faire comprendre l'importance de la santé et de la sécurité au travail;
- favoriser une culture axée sur la sécurité et une plus grande collaboration;
- contribuer à l'esprit d'équipe et à l'amélioration de la communication entre les employés et les employeurs, les comités sur la sécurité et les professionnels de la sécurité.

Nous tentons d'atteindre cet objectif :

- en approfondissant les connaissances relatives aux avantages liés à l'investissement dans la santé et la sécurité au travail;
- en faisant mieux connaître le rôle et la contribution des professionnels en santé et sécurité;
- en réduisant le nombre de blessures et de maladies en milieu de travail en encourageant de nouvelles activités liées à la santé et à la sécurité;
- en suscitant de l'intérêt envers la SNASST.

Le logo de la SNASST est un symbole de notre objectif. Le fait d'avoir une marque clairement définie, comprise et communiquée nous permet de projeter un message unique et cohérent. Cela nous permet également de promouvoir plus efficacement notre organisation, ainsi que nos buts et objectifs. L'uniformité est primordiale en ce qui a trait aux communications. Il est indispensable que la SNASST ait une identité visuelle claire et aisément reconnaissable. Cela contribue à renforcer notre marque et à nous faire reconnaître plus facilement.

Pour assurer le respect de l'intégrité de la marque de la SNASST, veuillez vous conformer aux exigences suivantes.

Taille minimale : Le logo ne doit pas être si petit qu'il est illisible. La taille minimale est de 3 cm, ou de 160 x 140 pixels lorsqu'il est utilisé en format électronique. Le logo de la SNASST doit être aussi voyant que les autres logos présentés. Les proportions originales du logo doivent être conservées.

Zone d'exclusion : Lorsque vous placez d'autres éléments graphiques près du logo de la SNASST, veuillez laisser au moins 2 cm de chaque côté du logo.

Emplacement : Respectez toujours la règle de la zone d'exclusion lorsque vous placez le logo près des bords de la page ou lorsque vous le jumelez à d'autres éléments graphiques. Nous suggérons de placer le logo dans le coin supérieur ou inférieur gauche, mais cela dépend de votre mise en page. Ne faites pas pivoter le logo.

Couleurs : Les couleurs de la SNASST sont tirées du logo – rouge, bleu et vert. L'aspect général de tous les documents doit être épuré et il faut inclure beaucoup d'espace blanc dans

leur ensemble. Veuillez ne pas placer le logo sur un arrière-plan foncé, ce qui le rendrait difficile à distinguer. Même s'il n'y a pas de restriction stricte quant à l'utilisation de la couleur, veuillez envisager l'utilisation de nos couleurs dans votre conception afin de lier entre eux les éléments visuels. La coloration du logo ne doit pas être modifiée.

Typographie : L'utilisation de polices sans empattement est privilégiée en ce qui concerne l'image de marque de la SNASST. Veuillez utiliser une police sans empattement comme Arial lorsque vous préparez des documents sur la SNASST. L'utilisation de multiples tailles de police doit être réduite au minimum.

Ton : Le ton de la SNASST est amical, mais professionnel. Nous croyons fermement en notre message, et le contenu doit refléter cette conviction. Tous les documents doivent être véridiques et factuels et faire réfléchir les destinataires (employeurs et employés) à la façon dont ils peuvent améliorer leurs pratiques et procédures de santé et de sécurité. Lorsque c'est possible, il convient d'employer un ton « d'égal à égal ». Il faut mettre l'accent sur ce que le lecteur peut faire pour participer à la SNASST et rendre son lieu de travail, sa maison et sa collectivité plus sécuritaires pour tout le monde. Mais surtout, le ton doit toujours être inclusif, et l'utilisation de jargon technique ou d'acronymes doit être réduite au minimum.